



SyMEA



*SAGE de
l'Escaut*

Concertation préalable du public

Déclaration d'intention relative au projet d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut

(En application de l'article L.121-18 du Code de l'Environnement)

Date de publication : 06 juin 2019

Document disponible sur le site des Préfectures du Nord, de l'Aisne et du Pas-de-Calais et sur le site du Syndicat Mixte de l'Escaut, onglet SAGE : <http://sm-escaut.fr/le-sage/>

Le droit d'initiative est à exprimer dans un délai de 4 mois à compter de la présente publication de la déclaration d'intention :

1/ par voie postale à la Préfecture du Nord :

Préfecture du Nord
12, rue Jean sans Peur
CS 20 003
59 039 Lille Cedex

2/ par voie électronique : sage.escaut@symea.net